

Objet : Extranet fédéral

Cher tous,

Pour commencer, je réitère auprès de l'ensemble des bénévoles nos sincères excuses dans les dysfonctionnements qui ont accompagné l'ouverture du nouvel extranet fédéral.

Pour rappel, si l'ancien extranet arrivait en bout de course et que la fédération souhaitait s'engager sur un nouvel outil, la cessation de service au 31/08 annoncée courant mars a eu des répercussions sur la livraison de l'outil que vous commencez à utiliser. Nous repartons sur une solution mutualisée avec d'autres fédérations. Ce postulat implique que nous n'avons pas nécessairement la main sur l'ensemble des paramètres et nous impose collectivement de devoir nous réadapter à un fonctionnement qui n'est pas spécifique à la FFTA. Une solution construite sur mesure n'était pas envisageable en termes de coûts de développement et de maintenance sur du long terme.

Comme vous, nous avons subi certains bugs associés au lancement de ce nouvel espace. Si certains auraient pu ou dû être anticipés par nos équipes ou celles du prestataire, d'autres nous ont fait perdre un temps considérable comme le blocage des mails automatiques par le groupe SFR.

Je profite de ces quelques mots pour remercier tous ceux qui nous ont fait remonter leurs difficultés ou les problématiques que vous rencontriez au fur et à mesure de votre avancée dans l'espace dirigeant.

Voici un point d'étape sur les différentes avancées ou paramétrages :

1) Les affiliations

- **Les sites de pratiques**

Vous avez été nombreux à devoir ressaisir vos lieux de pratique. Il s'agit d'une erreur de notre prestataire qui a rattaché tous les sites à la fédération et non auprès de chaque club/compagnie. Désormais, tous les lieux ont bien été incrémentés ce qui occasionne désormais des doublons. Nous regardons actuellement comment les supprimer et, à défaut, ajouter au minimum un bouton pour que vous puissiez les supprimer.

- **Les mandats de prélèvement**

Nous nous sommes aperçus que dans les données gérées par l'ancien prestataire, il n'existait en réalité que très peu de mandats de prélèvement informatisés. C'est ce qui a notamment expliqué la demande de renouvellement de mandat. En toute transparence, nous avons été surpris en interne de récupérer un nombre si réduit de mandats et nous n'en avons fait le constat qu'après vos premiers retours en milieu de semaine dernière.

Un mandat de prélèvement avec nos données a été déposé pour les clubs qui n'ont pas encore procédé à leur ré-affiliation.

- **L'absence d'une case à cocher sur les opérations marketing au niveau des clubs**

Cette étape que vous connaissiez depuis deux ans avec l'ancien extranet a été oubliée par le prestataire et vient d'être ajoutée. Pour les clubs déjà réaffiliés, vous avez la possibilité de mettre à jour votre réponse dans les informations générales de votre profil.

- **La déclaration des encadrants**

L'anomalie qui avait pour conséquence de déclarer comme inactif un certain nombre de dirigeants a été réparée par le prestataire.

- **Le montant de l'affiliation**

Certaines structures se sont étonnées du tarif. Pour rappel, les représentants des clubs à l'assemblée générale ont validé le principe de cette augmentation des tarifs par tranche de licenciés. En contrepartie, la fédération ne perçoit plus de droits sur les inscriptions des concours aux calendriers. Seules les distinctions et les pénalités sont conservées.

Nous avons constaté aujourd'hui que pour 143 structures le montant de l'affiliation n'avait pas été appliqué. Une régularisation est en cours et vous verrez apparaître le montant de l'affiliation dans l'onglet « comptabilité ».

2) Les licences

- **Le référentiel pour les adresses postales**

Le référentiel appliqué dans cette version est issu d'une API gouvernementale. Un distinguo a été fait pour les personnes nées avant 1968 où l'organisation territoriale était différente. Nous avons demandé que le référentiel soit adapté par ordre alphabétique. C'est typiquement un changement qui s'applique à toutes les fédérations utilisatrices et nous ne comprenons pas pourquoi les clients les plus anciens n'aient jamais demandé d'améliorer la visibilité de ce référentiel.

Un autre écueil a eu lieu pour trouver les communes d'outre-mer. Un correctif a été appliqué sur ce point et tout est rentré dans l'ordre en début de semaine.

- **Les informations complémentaires**

Plusieurs informations complémentaires vous ont été demandées en ce début de saison, notamment pour renseigner les responsables légaux pour les mineurs. Sur ce point, nous n'avons pas été suffisamment précautionneux dans l'information que nous devons vous transmettre en amont de l'ouverture de la saison, mais elle devait être optionnelle. Une correction est en cours.

Les choix possibles sur le droit à l'image et l'accord sur les CGU sont des paragraphes qui sont modifiés. Il s'agit là encore de messages communs aux autres fédérations mais qui ne nous correspondent pas.

- **Le montant des cotisations**

Concernant le montant des cotisations il y a plusieurs anomalies post-ouverture :

- *Une mauvaise incrémentation de certains tarifs avec décimale pour les comités départementaux ou régionaux ; nous attendons encore l'état des lieux complet des licences prises avec un tarif erroné ;*

- *Un nouveau bug est apparu le 08/09 avec un défaut de prise en compte de la part club pour les licences prises en ligne. Un correctif a été appliqué le 11/09 et là encore nous attendons un état des lieux complet sur le nombre de clubs qui ont été concernés.*

Dans quelques jours, vous serez autonomes pour modifier vos tarifs des cotisations tout au long de la saison. Des développements sont en cours pour garder dans « les logs » (les anciennes traces) les différentes modifications et les lier en temps réel à la comptabilité.

La licence découverte vient d'être intégrée et il sera aussi possible de décocher un type de licence que vous ne proposeriez pas à la commande en ligne via les espaces licenciés de vos adhérents.

- **Les sur-classements**

Des réglages sont encore en cours pour que les licenciés réalisent les demandes directement depuis leur espace licencié et pour faire apparaître la bonne mention sur le visuel licence.

- **Le trombinoscope**

Cet élément n'était pas dans les paramètres de la solution e-licence. Nous avons choisi de ne pas faire de développement spécifique et de conserver cette fonctionnalité.

3) La gestion des droits dans l'extranet fédéral

Les accès aux différents modules étaient disproportionnés par rapport au nombre d'utilisateurs. Une purge dans les accès a donc été réalisée et seuls les accès des dirigeants disposant des fonctions de président, secrétaire et trésorier ont été dupliqués. Par défaut, ces trois dirigeants ont été mis « Gestionnaire structure ».

La coexistence des deux systèmes d'exploitation par le passé a entraîné de mauvaises surprises dans la gestion des droits en changeant de modules. L'intégralité des droits sont en ce moment revus avec le prestataire pour retrouver un niveau de sécurité et de visibilité équivalent à ce que vous connaissiez. Vous recevrez donc prochainement une autre communication sur la gestion de ces droits pour que vous puissiez redonner à vos adhérents/dirigeants les accès nécessaires dans la gestion de votre club.

- **L'attestation d'assurance**

Le correctif a été appliqué et reprend désormais les sites de pratique (avec les doublons pour le moment).

- **Le visuel de la licence**

Un correctif est encore en cours pour bien faire figurer la catégorie d'âge et le type de licence ; concernant les diplômes qui apparaîtront sur la licence, ils seront désormais répartis sur trois axes :

- *Diplômes fédéraux (E1)*
- *Diplômes de la branche sport (CQP)*
- *Diplômes professionnels (DEJEPS, BEES)*

Seul le diplôme le plus haut de chaque catégorie sera désormais affiché sur le visuel de la licence. Pour les arbitres, les options ne seront plus affichées sur le visuel de la licence. Là encore, seul le diplôme est affiché.

La catégorie d'arme ne figure plus sur la licence.

- **La base documentaire**

La base documentaire a été purgée et les documents fédéraux seront remis en ligne prochainement.



4) Les autres modules de l'extranet fédéral

Le système de double connexion disparaîtra dans les prochaines semaines. Vous avez un accès en cliquant sur « autres modules externes » en bas de page ou directement sur le lien que nous vous avons mis dans les messages.

Nous nous excusons pour le retard pris dans l'interconnexion des modules de l'espace dirigeant et de l'espace licencié.

5) La boutique clubs

Vous aurez prochainement un lien à disposition dans l'extranet fédéral pour passer des commandes sur la boutique clubs. Celle-ci est désormais construite provisoirement sur un formulaire. Il n'y aura plus de gestion avec la comptabilité de l'extranet. Les règlements se feront par virement bancaire après la commande et vous aurez une facture générée immédiatement.

Sur ce dossier, le prestataire que vous connaissiez jusqu'à présent (ce n'est pas le même que pour l'ancien extranet) a également décidé de cesser son activité. Les coûts de développement pour une boutique spécifique atteignaient des tarifs peu raisonnables. Nous essaierons donc de trouver la meilleure formule pour la suite.

Pour conclure, nous vous invitons à continuer à nous faire remonter toutes les anomalies que vous pourriez rencontrer soit sur support.licences@ffta.fr qui verra un traitement rapide de vos courriels soit sur b.ravier@ffta.fr pour recevoir vos doléances plus générales que je traiterai dès que possible.

Ce n'est clairement pas l'expérience que l'on souhaitait vous faire partager en ce début de saison. Sachez que les différentes parties prenantes en interne sont mobilisées pour vous accompagner au mieux dans ce changement.

Les chiffres de ce début de saison montrent votre dynamisme malgré une ouverture d'un extranet avec du retard et des difficultés. Je vous remercie pour votre investissement quotidien.

Je vous souhaite une bonne saison sportive.

Benoit RAVIER

Directeur Administratif